

**Van:** tk-11851@free.splio.com namens Sarie Abdeslam <sarie@dounia-news.be>  
**Verzonden:** zondag 9 februari 2014 11:57  
**Aan:** Nieuwsarchief  
**Onderwerp:** DN 090214 (ci-joint en PDF)  
**Bijlagen:** PDF 090214.pdf

## Les archives



Dounia News  
Revue de  
presse  
hebdomadaire

Édité par Dounia News et propulsé par Splio, le 9 février 2014

► <http://wp.me/pUmLI-Rk>

► [http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog\\_basic/index.php](http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog_basic/index.php)

[Maroc](#)

[Belgique](#)

[Europe](#)

---

Pour une politique de santé publique au Maroc



Pour sortir du désordre établi et rendre possible une politique de santé au Maroc, on doit apporter des réponses à des questions à propos, d'abord de la définition de santé publique, et ensuite des principes de base sur lesquels la société peut bâtir une politique de la santé (1). Ne faut-il pas définir une politique de santé sur des critères scientifiques et rationnels, sur une évaluation des résultats par rapport aux objectifs, sur une analyse sérieuse des domaines préventifs et curatifs, leurs limites et leurs relations ?

Une organisation médico-sanitaire au service d'une communauté qui doit contribuer à la libération globale de l'homme et de la femme, si elle se soucie uniquement de libérer l'homme et la femme des servitudes de la maladie contre une dépendance des technocrates, alors elle succombera inéluctablement à la tentation de tout asservir à cet objectif et l'homme ou la femme n'aurait troqué qu'une aliénation contre une autre : la maladie contre une dépendance des technocrates des soins, leurs règlements, leurs hôpitaux et leurs cliniques...

<http://akhbardounia.wordpress.com/2014/02/06/pour-une-politique-de-sante-publique-au-maroc/>



### **Dialogue social et désarroi des MRE**

Par Hamid SOUSSANY

La commission nationale de dialogue social semble se heurter à un mur en voulant initier le dialogue social avec les MRE à la lumière de la nouvelle constitution et notamment ses articles 12, 13, 14 et 15, qui ont la prétention d'impliquer les citoyens marocains dans la gestion et l'évaluation de la chose publique. Le problème réside dans le fait que les MRE ne sont pas des citoyens comme les autres, et l'erreur fondamentale de la commission nationale de dialogue social, c'est d'occulter ce fait, ce qui a pour conséquence logique de condamner sa démarche à un dialogue de sourds.

#### **L'article 12 et l'exception MRE**

L'article 12 de la constitution marocaine, apparaît comme la clé de voûte du dialogue social: "... Les associations intéressées à la chose publique, et les organisations non gouvernementales, contribuent, dans le cadre de la démocratie participative, à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des

décisions et des projets des institutions élues et des pouvoirs publics..", cependant, il exclut de fait la composante des ONG MRE, qui s'inscrivent logiquement dans le cadre juridique des pays de résidence. Les MRE portent des revendications spécifiques eu égard à leurs conditions de migrants, de résidents ou de bi-nationaux, lorsqu'ils rentrent au Maroc ils sont des marocains touristes en visite familiale ou porteurs de projets économiques.

<http://akhbardounia.wordpress.com/2014/02/04/dialogue-social-et-desarroi-des-mre/>

---

## Maroc top

### Transport aérien: Royal Air Maroc prend la relève des compagnies low-cost à Tanger Mais à quels prix, sachant que la RAM est l'une des compagnies les plus chères du monde ?



Une précieuse opportunité pour Royal Air Maroc (RAM), mais sûrement pas pour le voyageur ordinaire et le touriste : suite à la décision des compagnies low-cost Ryanair et EasyJet de réduire leurs liaisons vers le Maroc à cause de la nouvelle taxe aérienne imposée par le royaume, la compagnie nationale RAM annonce avoir programmé des fréquences hebdomadaires supplémentaires pour assurer la même capacité habituelle de transport aérien à Tanger.

Solution de facilité ! Mais qu'en est-il des prix ?

Source : journal de Tanger

**Nouvelle loi:  
Les dragueurs marocains risquent jusqu'à 4 ans de prison**



Un soulagement pour la gent féminine au Maroc. Le harcèlement sexuel dans les espaces publics ou dans les lieux de travail sera désormais puni par loi. L'auteur de ce que certains appellent banalement "la drague" risque jusqu'à 4 ans de prison.

C'est ce que stipule le projet de loi relative à la lutte contre la violence faite à l'égard des femmes et que présentera bientôt le gouvernement. Élaborée par le ministère de la solidarité, de la femme et du développement social, en collaboration avec le ministère de la justice et des libertés, cette loi considère comme "harcèlement sexuel tout acte importun à l'encontre d'un tiers dans les espaces publics à travers des actes, des propos ou des gestes à caractère sexuel ou dans le but d'obtenir un acte de nature sexuelle".

<http://www.aujourd'hui.ma/maroc-actualite/societe/nouvelle-loi-les-dragueurs-marocains-risquent-jusqu-a-4-ans-de-prison-106002.html>

### Le Maroc bientôt relié à l'Espagne par un tunnel sous-marin?



Le Maroc veut relancer le mégaprojet du tunnel sous-marin de Gibraltar, a affirmé, jeudi à Bruxelles, le ministre délégué chargé du Transport, Mohamed Najib Boulif.

"Le tunnel sous-marin devant relier le Maroc et l'Espagne est le grand projet du siècle sur lequel les pays de la région devraient se pencher sérieusement et inscrire à la tête de l'agenda méditerranéen", a déclaré à la MAP M. Boulif peu avant le lancement de la 2ème conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur le Transport.

<http://www.aujourd'hui.ma/maroc-actualite/actualite/le-maroc-bientot-relie-a-l-espagne-par-un-tunnel-sous-marin--106179.html>

### Ces banques marocaines qui s'engraissent sur le dos de nos MRE



Par Mohamed Benfadil  
Chef du Bureau de Washington

Le nouveau gouvernement doit mettre fin à des pratiques douteuses de change de devises en imposant d'urgence des règles de jeu claires, strictes et dissuasives.

Chaque fois qu'il s'est agi de transfert de fonds d'une banque américaine à son alter-ego marocaine, pour régler le prix d'une marchandise, réaliser une transaction quelconque, créer une entreprise ou tout simplement assister un membre de la famille resté au pays, c'est toujours le même refrain qui revient. Il consiste en ce que « le Maroc figure sur la liste A des pays à paiement différé » ! Une affirmation des plus curieuses, pour le moins.



<http://lareleve.ma/news288.html>

### Jetairfly lance une nouvelle ligne



Bien que déçue par l'adoption de la nouvelle taxe aérienne prévue à partir d'avril 2014, Jetairfly déclare poursuivre son expansion. C'est ainsi que cette filiale du groupe TUI Travel PLC compte élargir ses activités au Maroc. L'entreprise vient d'annoncer le lancement d'une nouvelle ligne reliant Casablanca à Liège, en Belgique. Deux vols par semaine seront donc assurés à partir du 30 juin, et ce jusqu'au 1er septembre 2014. Il s'agit là du 2e vol au départ du Maroc vers Liège, le premier étant opéré au départ de Tétouan.

<http://www.leseco.ma/business/17534-jetairfly-lance-une-nouvelle-ligne>

### L'UNESCO tire la sonnette d'alarme sur l'enseignement au Maroc



**L'UNESCO a publié un rapport alarmant sur la crise mondiale de l'enseignement et le Maroc est fortement concerné. L'accès incomplet et inéquitable à l'éducation et la mauvaise qualité de l'enseignement sont pointés du doigt.**

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a publié un rapport intitulé "Enseigner et Apprendre: Atteindre la qualité pour tous". Le moins que l'on puisse dire, c'est que la situation du Maroc est affligeante. Le Royaume fait partie des 21 pays les moins avancés en matière d'éducation et de formation, selon ce document rendu public le 25 janvier dernier.

<http://www.h24info.ma/maroc/lunesco-tire-la-sonnette-dalarme-sur-lenseignement-au-maroc/19806>

### La Belgique doit assurer une protection consulaire à Ali Aarrass dans sa prison au Maroc



Ali AARRASS

Le Belgo-Marocain a été condamné à 12 ans de prison en 2011 pour terrorisme au Maroc. L'affaire Ali Aarrass rebondit une fois encore. Ce Belgo-Marocain condamné (après avoir été torturé) à 12 ans de prison en 2011 pour terrorisme au Maroc a droit à la protection consulaire de la Belgique, selon le jugement du 3 février de la juge bruxelloise du tribunal de première instance saisie en référé par les défenseurs du prisonnier.

On ignore encore si l'Etat fera appel. Dans la négative, il s'agirait d'une décision importante – et rassurante – pour les binationaux belgo-marocains, et aussi un tournant dans la jurisprudence.

<http://www.lesoir.be/420474/article/actualite/monde/2014-02-06/belgique-doit-assurer-une-protection-consulaire-ali-aarrass-dans-sa-prison-au-ma>

---

## Belgique Top

---

### MIDI-MED: 50 ANS D'IMMIGRATION MAROCAINE ENJEUX ET PERSPECTIVES D'UNE HISTOIRE UNIQUE L'Institut MEDEA et le Mouvement Européen



**Belgique** ont le plaisir de vous inviter au prochain Midi-Med le 24 février 2014 qui sera consacré à : *50 ans d'immigration marocaine : enjeux et perspectives d'une histoire unique*, avec :

- **Elsa Mescoli**, doctorante en anthropologie à l'Université de Liège.
- **Xavier Luffin**, professeur de langue et de littérature arabes à l'Université Libre de Bruxelles.
- **Ahmed Medhoune**, commissaire général de l'exposition « Nass Belgica. L'immigration marocaine en Belgique », au Botanique.

**Où?** Info-Point Schuman, Rue Archimède 1, 1000 Bruxelles (Angle Rond-Point Schuman et Rue Archimède)

**Quand?** Lundi 24 février 2014, de 12h30 à 14h

Modération : **Sébastien Boussois** ( Institut MEDEA)

### **Invitation**

<http://www.medea.be/wp-content/uploads/2014/02/Invitation-Midi-Med-24fevrier20143.pdf>

Pour participer à l'événement, veuillez remplir **ce formulaire**.

[http://www.mouvement-europeen.be/index.php?option=com\\_rsform&formId=74&Itemid=&lang=fr](http://www.mouvement-europeen.be/index.php?option=com_rsform&formId=74&Itemid=&lang=fr)

## **MIEUX COMPRENDRE LA BELGIQUE D'HIER, D'AUJOURD'HUI, DE DEMAIN**



L'exposition Nass Belgica (\*) est la toute première de cette ampleur consacrée aux nombreuses facettes de l'immigration marocaine en Belgique. Conçue dans le cadre des célébrations du 50e anniversaire de l'accord bilatéral entre la Belgique et le Maroc pour l'envoi de travailleurs immigrés, Nass Belgica est une invitation au voyage à travers un pan de notre histoire au cœur des liens entre ces deux pays.

Nass Belgica est une initiative de l'Université libre de Bruxelles, en coproduction avec le Botanique et en collaboration avec La Cambre, ENSAV, et s'inscrit dans le programme officiel des commémorations des 50 ans de l'immigration marocaine en Belgique (1964-2014).

Exposition du 22 février au 27 avril 2014.

Vernissage le 21 février de 18 à 21h.

Ouvert du mercredi au dimanche de 12 à 20h.

Lieu : Le Botanique, Centre culturel de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Adresse : 236, rue Royale à 1210 Bruxelles.

Informations et réservations : 02 218 37 32 - botanique.be – [info@botanique.be](mailto:info@botanique.be)

## Les étranges collaborateurs de Milquet



Dans l'entourage plus ou moins proche de la ministre de l'Intérieur, on jase sur l'arrivée d'une petite dizaine de collaborateurs bruxellois, issus de l'immigration et actifs dans la politique locale. Pour partir à l'assaut de communes ciblées de la capitale ? Illégal ? « Absurde ! » se défend la candidate CDH.

<http://www.levif.be/info/actualite/belgique/les-étranges-collaborateurs-de-milquet/article-4000519978551.htm>

## Maroc/Belgique: un accord de coopération belgo- marocaine dans la lutte contre le crime organisé



RABAT, 5 Rabi'ul Al-Thani / 5 fév. (IINA) – Le Maroc et la Belgique ont récemment convenu dans la capitale marocaine, Rabat, de la mise en place d'un cadre de coopération juridique, régissant la lutte contre le crime organisé entre les deux pays.

Selon un communiqué du ministère marocain de l'Intérieur, au cours de la rencontre tenue entre le ministre marocain de l'Intérieur Mohammed Hassad et la Vice-Première ministre belge, ministre de l'Intérieur et ministre de l'Egalité des chances, Joelle Milquet, les deux parties ont décidé de la mise en œuvre rapide de ce cadre, pour accélérer une annuelle, basée sur les aspects clés de la coopération pratique dans l'intérêt des ministères des deux pays.

La partie belge a demandé au Maroc d'adhérer au mécanisme de consultation sur la lutte contre le terrorisme dont font parties les principaux pays européens.

Source : iinanews.com

## Palestine



Tous les **1000 Bruxelles**  
vendredis *Bourse*  
16 :30 à 18  
:00

Ve 14      **1180 Uccle**  
12 :30 – *Av. de*  
13 :30      *l'Observatoire 40*

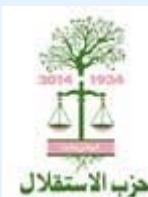
Coordination des  
Organisations Arabes de  
soutien à la Palestine

Rassemblement pacifique et  
silencieux en soutien à la Palestine.

Association belgo- 319e rassemblement pacifique et silencieux face à  
palestinienne l'Ambassade d'Israël  
[www.association-belgo-palestinienne.be](http://www.association-belgo-palestinienne.be)

### Invitation

Madame, Mademoiselle, Monsieur,



Au nom de la Section Belge du parti de l'Istiqlal et à l'occasion de la Commémoration des 50 ans de l'Immigration Marocaine en Belgique, nous avons l'honneur de vous convier au Meeting que nous organisons sous le thème :  
**"La participation politique des Marocains du monde, une nécessité."**

Ce Meeting se déroulera le Dimanche 09 Février 2014, de 16h45 à 19h45, à la Salle Mon Plaisir, située Avenue Mon Plaisir 39, à 1030 Schaerbeek (près de la Gare de Schaerbeek). Nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que notre principal intervenant, **monsieur HAMID CHABAT**, est le Secrétaire Général du parti ISTIQLAL, parti politique le plus populaire du Maroc, avec plus de 60 parlementaires, 55 sénateurs et plus de 400 mairies Istiqlaliennes. Notre conférencier est non seulement le SG du parti de l'Istiqlal mais aussi le Maire de la ville de Fès et président de l'Union Générale des Travailleurs Marocains.

Zenoun Mohammed

### Mise au point



Mise au point du 02/02/2014

[http://www.rtbf.be/video/detail\\_mise-au-point-du-02-02-2014?id=1890901&t=2390](http://www.rtbf.be/video/detail_mise-au-point-du-02-02-2014?id=1890901&t=2390)

## INVITATION

### GALA D'OUVERTURE 50 ANS D'IMMIGRATION MAROCAINE - C'EST DU BELGE !

L'Espace Magh a le plaisir de vous convier au  
**Gala d'ouverture des « 50 ans d'Immigration Marocaine – C'est du Belge! »**  
**le lundi 17 février au Bozar à 20h00\***



#### Au programme de la soirée :

#### HOMMAGE A KHITI BENHACHEM ET MEHRDAD TAGHIAN

Un hommage appuyé sera rendu à ces deux figures historiques de la RTBF, pour leur travail accompli, pendant trois décennies, en faveur de l'immigration. Lors de cette soirée, ils présenteront un nouveau documentaire brossant un portrait de la communauté belge d'origine marocaine dans sa diversité, au travers de regards croisés de différentes générations.

#### TAGADDA

Le groupe populaire marocain, Tagadda vous présentera un concert festif. L'Ensemble se démarque en proposant une musique influencée par la Aïta, qui rappelle les mélodies improvisées du jazz et le blues afro-américain, construite autour d'une principale famille d'instruments : les percussions. Le groupe a pour vocation de protéger et de sauvegarder la musique du patrimoine marocain afin de la transmettre aux générations futures.

\* Réservation indispensable par mail à l'adresse [reservation@50anscestdubelge.be](mailto:reservation@50anscestdubelge.be) ou par téléphone au 02 274 05 22 avant le 7 février. Maximum 4 places / personne. La soirée se déroulera au Bozar – Palais des Beaux Arts (Rue Ravenstein 23, 1000 Bruxelles)

ESPACE MAGH : 02 274 05 22  
Rue du Poinçon, 17 - 1000 BRUXELLES

## « The Wiper » une application qui dénonce les publications racistes



*Il n'est pas rare de tomber sur des propos déplacés, voire racistes sur le web. L'association interculturelle flamande Kif Kif souhaite s'attaquer à la multiplication de messages haineux grâce à sa nouvelle application : « the wiper » ou « l'essuie-glace » en français.*

Vous surfez sur le web et tombez sur des propos que vous jugez racistes ? L'application vous permet de scanner le message et l'envoyer sur le site wipe.be, développé par Kif Kif. Le texte est alors analysé par des bénévoles de l'association, assistés de juristes, afin de déterminer son caractère raciste ou non, au regard de la loi pénale. Le contexte de parution du message est pris en compte dans cette analyse.

[http://www.levif.be/info/actualite/belgique/the-wiper-une-application-qui-denonce-les-publications-racistes/article-4000516595168.htm?nb-handled=true&utm\\_source=Newsletter-03/02/2014&utm\\_medium=Email&utm\\_campaign=Newsletter-RNBAVULV](http://www.levif.be/info/actualite/belgique/the-wiper-une-application-qui-denonce-les-publications-racistes/article-4000516595168.htm?nb-handled=true&utm_source=Newsletter-03/02/2014&utm_medium=Email&utm_campaign=Newsletter-RNBAVULV)

## Dakira



(Mot arabe qui signifie mémoire): 50 ans de migration marocaine  
"Histoire commune, un avenir commun"

Le 17 Février 2014, il y a exactement 50 ans, la Belgique et le Maroc ont signé un accord bilatéral concernant la main d'œuvre marocaine. Les ouvriers marocains ont été principalement utilisés dans les mines de charbon, la sidérurgie et les textiles. A l'occasion ce jubilé d'or, la Fédération des Associations Marocaines en collaboration avec ses membres et partenaires, organisent une exposition itinérante "Dakira" : 50 ans de migration marocaine.

Dans cette exposition, à Anvers, Bruxelles, Gand et Genk, les organisateurs exposent la grande histoire de 50 ans de présence marocaine en Belgique. Plusieurs thèmes sont abordés dans l'exposition. Le parcours depuis le départ, recherche d'emploi, recherche de logement, vie communautaire, voyage au Maroc et les traditions seront largement développés. Témoignages, illustrations et objets feront revivre l'histoire de la diaspora marocaine et ses souvenirs!

L'exposition est ouverte au public à partir du 18 février 2014 dans la Salle des Colonnes de la FelixArchief à Anvers, du mardi au vendredi de 09h00 à 16h00.

### Infos :

Lieu : Antwerpen(Felixarchief)

Adresse : Oude Leeuwenrij 29, 2000 Antwerpen

Entrée : gratuite

Visite guidée à partir de 15 personnes : 30 euros

Adresse du site : [www.dakira.be](http://www.dakira.be) - [www.50jaarmarokkaansemigratie.be](http://www.50jaarmarokkaansemigratie.be)

Responsable : T 03 204 10 10 - [yousra.elmorabiti@fmv-vzw.be](mailto:yousra.elmorabiti@fmv-vzw.be)

## COMMUNIQUE



Ain El Mohajir vous annonce la création d'un nouveau site convivial et passionnant. L'ambition du nouveau site est de devenir un outil d'information et de communication pour toutes et tous, plus particulièrement pour la communauté marocaine résidant à Bruxelles. Vous y trouverez des documents divers, de l'actualité, des événements et des infos qui intéresseront tout le monde, femmes, hommes, jeunes et âgés.

On vous propose cordialement de surfer sur notre site et à parcourir les diverses rubriques à votre disposition. Vos éventuelles suggestions, recommandations, critiques ou observations seront le bienvenu.

Aïn El Mohajir sera votre site, évoluera et se développera grâce à votre aimable participation et grâce à votre contribution à sa construction.

Dès à présent, veuillez nous envoyer des histoires vécues, des témoignages, des vidéos, des photos et des reportages d'événements, de fêtes culturelles ou familiales etc.

Au plaisir de vous lire très bientôt.

Voici les liens :

[www.ainelohajir.be](http://www.ainelohajir.be) - [Infosfr@ainelohajir.be](mailto:Infosfr@ainelohajir.be)  
[InfoSar@ainelohajir.be](mailto:InfoSar@ainelohajir.be) - [InfoSl@ainelohajir.be](mailto:InfoSl@ainelohajir.be)

Pour retrouver Ain el Mohajir sur facebook :

<https://www.facebook.com/pages/Ain-el-Mohajir/665664080166467?ref=ts>

## Europe Top



Poursuivant son développement, la compagnie Qatar Airways recrute du personnel. Elle organisera le 16 septembre 2013, à l'hôtel Hilton de Roissy, une « Open Day », une journée porte ouverte, pour rencontrer les candidats.

<http://france-moyenoriente.com/Qatar-Airways-recrute-du-personnel-a-Paris-le-16.html>

**«Réalités des libertés publiques et démocratiques au Maroc  
à l'aune du mouvement 20-Février »**



Ce débat aura lieu le **vendredi 21 février à 18h30**

Lieu : **3 Place des Grès 75020 Paris** (Local du PCF)

Moyens d'accès : Métro ligne 3 (station Porte de Bagnolet)

Ligne 9 (station Maraîchers)

Bus 26 ou 64 station Pyrénées-Bagnolet

Cordialement, Ayad Ahram ASDHOM

**Pour le cardinal de Cologne "1 catho vaut 3 musulmans"**



Une famille catholique en vaut trois musulmanes: c'est le dernier sermon xénophobe du cardinal allemand Joachim Meisner, réac' polémiste multirécidiviste. Les musulmans d'Allemagne s'émeuvent, et les catholiques de Cologne, où le vieux prélat sévit, s'impatientent de le voir partir. Retour sur le parcours haineux de cet ami de Benoît XVI.

Le cardinal Meisner, coutumier du fait, a encore dérapé. S'adressant aux membres du mouvement catholique conservateur *Chemin néocatéchuménal*, l'archevêque de Cologne a déclaré qu'à ses yeux, "*une seule de (leur) famille compte pour trois familles musulmanes*".

<http://fr.myeurop.info/2014/01/31/cardinal-de-cologne-un-catho-vaut-3-musulmans-13048>

**Mouvement marocain du 20 février Paris/Ile-de-France**



### Appel à commémorer le 3ème anniversaire du mouvement.

Publié le 3 février 2014 par norhanekayane

Mouvement marocain du 20 février Paris/Ile-de-France : Appel à commémorer le 3ème anniversaire du mouvement marocain du 20 février. Rassemblement devant l'ambassade du Maroc à Paris, le 22 février 2014 à 15h30.

- Pour la libération des détenu(e)s politiques dans les prisons de l'Etat marocain.
- Pour rendre hommage aux martyrs. Pour la vérité et pour le jugement des responsables de leurs assassinats.
- Pour continuer la lutte et pour en finir avec le despotisme.
- Pour la liberté, la dignité, l'égalité et la justice sociale.

[http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog\\_basic/index.php?p=903](http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog_basic/index.php?p=903)

### “Québec, Hijab : Appel au vote pour une journée internationale sans voile”



“En opposition à la journée internationale du hijab fêtée le 1er Février pour lutter contre l’islamophobie, un groupe canadien vient de lancer une campagne d’appel au vote pour décréter une journée mondiale sans voile. Ce groupe Québécois se dit avoir comme objectif la promotion de l’égalité entre les hommes et les femmes. Jugeant le voile comme étant un des symboles de l’oppression et de la ségrégation des femmes, ce groupe propose le 14 juillet 2014 comme date de célébration d’une journée sans hijab. ” La date proposée est le 10 juillet 2014, jour anniversaire de la naissance de Thérèse CASGRAIN, politicienne canadienne de renom, fondatrice de la Fédération des femmes du Québec et chef de file de l’obtention du droit de vote des Québécoises en 1940. Pour symboliser l’appui au mouvement, lors de cette journée, nous proposons que soit portée une marguerite, par solidarité pour toutes les femmes dans le monde qui n’ont pas le droit, ou qui croient ne pas l’avoir, de laisser flotter leurs cheveux au vent. Pour toutes les femmes qui sont soumises à des diktats sexistes, que ce soit par l’éducation, par la pression de leur famille, de leur communauté ou de leur pays, par des lois religieuses, ou simplement par une conviction nourrie insidieusement par quelque mécanisme de ségrégation sexuelle que ce soit.”

“Nous souhaitons obtenir un soutien significatif avant de lancer officiellement le mouvement. Notre cible est d’obtenir 500 votes d’appui”. Nadiya Jennene”

## Conférence – débat



### Maroc : La question des droits de l'homme Avec khadija RYADI

Lauréate du Prix 2013 de l'ONU pour la cause des droits de l'homme, ancienne présidente de l'association marocaine des droits humains (AMDH).

« Le point le plus important, aujourd'hui, c'est que l'impunité qui règne au Maroc. C'est elle qui autorise les violations graves des droits de l'homme commises par l'Etat car ses responsables ne sont jamais poursuivis pour leurs crimes. La justice marocaine n'est pas indépendante, elle est instrumentalisée par le pouvoir et permet de blanchir ceux qui se rendent coupables de violations des droits de l'homme. Les détournements de fonds publics, le pillage des ressources naturelles du Maroc par des entreprises ou des individus, sont des crimes mais ne sont jamais punis et cela encourage d'autres à agir de même. » K. RYADI

Date : mercredi 12 février 2014 de 18h à 20h

Lieu : Sciences Po Lyon, Amphithéâtre Leclair

Adresse : 14, Avenue Berthelot 69007 Lyon

(Tram T2 station centre Berthelot, Métro B station jean Macé)

Contact : [contact@forsem.fr](mailto:contact@forsem.fr)

Organisée par FORSEM en partenariat avec AHLAN Sciences Po,  
La Cimade Rhône, El Ghorba, Femmes en révolutions

## Communiqué



Cinq associations travaillant sur les droits de l'Homme au Maroc et dans l'immigration marocaine en France se sont retrouvées, le samedi 11 janvier 2014 à Nanterre, pour échanger autour de sujets qui les préoccupent et qui sont en lien avec les luttes démocratiques pour un État de droit au Maroc.

Partant du même constat de la situation générale au Maroc, l'Association des Marocains de France (AMF), l'Association des Amis et Parents des Disparus au Maroc (APADM), l'Association de Défense des Droits de l'Homme au Maroc (ASDHOM), l'Association des Travailleurs Maghrébins en France (ATMF) et le Forum Marocain Vérité et Justice (FMVJ-France) sont conscients que les réponses à apporter aux différents questionnements et interrogations qui traversent toutes les structures ne peuvent être que dans le cadre d'un travail collectif. C'est ainsi qu'un accord s'est dégagé de la discussion : **Préparer et proposer ensemble dans la mesure du possible des campagnes de solidarité avec les mouvements de protestation populaire et pacifique qui se développent au Maroc, ainsi qu'un cycle de débats pour pouvoir allier réflexion et action.**

Et c'est dans ce sens que deux actions immédiates ont été retenues pour concrétiser cette volonté.

- **1ère activité** : Organiser un débat public à l'occasion du 3ème anniversaire du mouvement 20-Février. Ce débat aura lieu l'après-midi du samedi 22 février 2014 sous l'intitulé «Réalités des libertés publiques et démocratiques au Maroc à l'aune du mouvement 20-Février » en présence et avec la participation de Mouad Belghouat, alias **Elhaqed** (à confirmer). Ce débat qui se veut libre, serein et une sorte d'évaluation sera introduit par une intervention de **Hayat Bousta**.
- **2ème activité** : Mettre en place une campagne internationale de solidarité avec les ouvriers marocains qui sont en mouvement de grève ou de protestation à Ait-Melloul (région d'Agadir) et à Imider (région de Ouarzazate). L'idée de relancer le Collectif Maghreb Solidarité qui a déjà travaillé sur les événements de Sidi Ifni (Maroc) et de Gafsa (Tunisie) a été retenue.

Paris, le 23 janvier 2014  
AMF, APADM, ASDHOM, ATMF, FMVJ-France

Discriminations, racisme  
comment agir ensemble à Marseille ?



## Journée d'échanges et de débats, Université du Citoyen, 18 février 2014, Marseille

Dans le cadre d'un projet visant la mise en œuvre d'actions collectives de lutte contre les discriminations et le racisme à Marseille, l'association Université du Citoyen, en partenariat avec différents acteurs ressources marseillais, vous invite à une journée d'échanges et de débats sur le thème : « Discriminations, racisme : comment agir ensemble à Marseille ? »

**Mardi 18 février 2014, de 9h à 16h**

Maison des Familles et des Associations  
Avenue Salvador Allende - Marseille 14e

Cette rencontre, qui s'adresse aux acteurs de terrains et aux acteurs ressources sur ces thématiques, permettra de croiser nos regards et nos expériences afin d'envisager des actions collectives, en présence d'intervenant extérieurs, notamment **Fabrice Dhume** (chercheur-coopérant à l'Institut social et coopératif de recherche appliquée, ISCRA) et **Karin Henrikz** (juriste, Réseau de lutte contre les discriminations à Malmö, Suède).

[http://www.approches.fr/IMG/File/INVITATION%20-%20Comment%20mieux%20agir%20ensemble%20contre%20les%20discriminations%20et%20le%20racisme%20-%202011-02-14%20\(1\)-1.pdf](http://www.approches.fr/IMG/File/INVITATION%20-%20Comment%20mieux%20agir%20ensemble%20contre%20les%20discriminations%20et%20le%20racisme%20-%202011-02-14%20(1)-1.pdf)

### Israël /Palestine: l'Occupation israélienne exprime son incapacité à faire face au boycott international



AL-QUDS OCCUPEE(Palestine), 3 Rabi'ul Al-Thani / 3 fév. (IINA) – Le ministère israélien des Affaires étrangères a exprimé l'incapacité d'Israël à faire face à la vague de boycott international, tout en notant qu'il avait utilisé tous les moyens politiques et judiciaires pour le combattre.

Selon un rapport, le ministère israélien des Affaires étrangères exerce une pression sur un certain nombre de gouvernements européens afin de mettre fin à des appels au boycott des produits israéliens, tout en signalant que plusieurs succès ont été enregistrés dans ce sens.

<http://inanews.com/fr/index.php/reportages/7925-israel-palestine-l-occupation-israelienne-exprime-son-incapacite-a-faire-face-au-boycott-international>

"La République n'a pas de problèmes avec ses musulmans"



Tareq Oubrou,  
le grand Imam de Bordeaux a reçu la Légion d'Honneur cette semaine. Une  
distinction qui lui donne de l'appui pour le projet de création d'un centre culturel  
musulman à Bordeaux.

<http://www.francebleu.fr/societe/musulman/la-republique-n-pas-de-problemes-avec-ses-musulmans-1258572>

[Maroc](#) - [Belgique](#) - [Europe](#) - [Top](#)

Édité par Dounia News et propulsé par Splio, le 9 février 2014



Ce courrier électronique ne contient aucun virus ou logiciel malveillant parce que la protection [Antivirus avast!](#) est active.

**Message envoyé par Splio Free**

Ce message a été envoyé par [sarie@dounia-news.be](mailto:sarie@dounia-news.be) à  
[nieuwsarchief@amsab.be](mailto:nieuwsarchief@amsab.be).

Pour vous désabonner, cliquez sur ce lien : [désabonnement](#).  
**Splio Free**, la solution simple et gratuite pour votre newsletter.

